

d'interprétation, le Gouvernement maintiendra son appui.

Les possibilités de recherche et d'application dans le monde de la culture et le rôle qu'y jouent les connaissances et l'information sont autant de secteurs où l'apparition de nouvelles technologies entraîne des répercussions de plus en plus profondes...

La constitution des bibliothèques et des archives en réseau, grâce aux nouvelles technologies, peut revêtir une importance capitale pour les artistes du pays. N'est-ce pas merveilleux pour un artiste isolé à, disons Flin-Flon (Manitoba), de pouvoir éventuellement se procurer pour ses recherches ou ses sources d'inspiration les innombrables documents provenant de l'ensemble des bibliothèques et des centres de référence du pays.

Voilà à quoi aboutirait la création éventuelle d'un réseau bibliographique canadien, d'un réseau de partage des ressources des bibliothèques et d'autres réalisations semblables.

Avec l'essor des échanges culturels internationaux, la demande de produits culturels venant d'autres pays croîtra à mesure que progresseront les moyens de distribution correspondants. Cela peut, bien sûr, menacer la progression de la culture au Canada, mais cela nous oblige aussi à élargir la consommation de produits culturels canadiens et à en promouvoir l'exportation.

Ce n'est pas uniquement par des moyens traditionnels tels que des subventions ou de parrainage par l'État, de tournées ou d'expositions de produits culturels que l'on diffusera notre culture à l'étranger. Il faudra recourir davantage aux méthodes commerciales.

Mon collègue, le ministre des Affaires extérieures, a déjà entamé une enquête approfondie sur les activités, les besoins et les exigences internationaux des arts d'interprétation et des arts plastiques, à l'échelle du pays. Cette démarche a été entreprise avec l'aide et la collaboration des ministères provinciaux de la culture, des établissements d'enseignement et de formation et des milieux artistiques eux-mêmes.

Si le Gouvernement se prépare à multiplier ses prestations culturelles à l'étranger, il doit aussi consolider les établissements culturels nationaux de la Région de la capitale nationale, et notamment améliorer les locaux qui abritent les collections nationales...

Les organismes culturels d'Ottawa se situent à l'avant-scène nationale à cet égard, que l'on parle de la Galerie nationale, des Musées nationaux, du Centre national des arts ou des autres.

Ils permettent d'atteindre un grand nombre de Canadiens (et de visiteurs) et de leur faire mieux connaître et apprécier la capitale, symbole national et symbole du patrimoine culturel du Canada. Beaucoup d'entre eux, en particulier les Musées nationaux et la Galerie nationale, sont logés, si l'on peut employer un euphémisme, dans des locaux "inadaptés" qui ne permettent pas d'exposer correctement leurs collections, ou de les protéger suffisamment.